

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Les P'tits Coeurs à Manou inc.	Numéro de permis 2023006	Date d'inspection Le 02 septembre 2025	
Nom de l'établissement Garderie Les P'tits Coeurs à Manou inc.		Numéro de téléphone (506) 330-0859	
Adresse 2737 11 Route Village St Laurent NB E9G 2J5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Venessa Sullivan		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iv) une déclaration indiquant qu'il a lu et compris les obligations que lui imposent la Loi et le présent règlement.	24(1)(c)(iv)	20 août 2025	08 août 2025
Commentaires : Une copie de la déclaration signée manquante a été envoyé. La lacune est maintenant conforme.			
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : b) les menus hebdomadaires.	25(b)	20 août 2025	08 août 2025
Commentaires : Le menu hebdomadaire de collation est maintenant affiché à l'entrer. La lacune est maintenant conforme.			
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	20 août 2025	08 août 2025
Commentaires : La table de picnic en question a été réparer et aucunes vis est sorti. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Suivi d'inspection a été complété par courriel. Aucun ratio personnel-enfant fut pris. L'exploitante a fourni des photos ainsi que des documents afin de corriger les non-conformités. La garderie éducative répond aux exigences des règlements de la Loi sur les services de la petite enfance. Le permis sera recommandé.

original signé par  
Venessa Sullivan

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 21 août 2025

Date

original signé par  
Manon Dickson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 août 2025

Date